

Blanot, 4 Juin 2021

Madame le Ministre de la Transition écologique

246 Bd Saint Germain 75007 PARIS SP 07

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

78 rue de Varenne 75349 Paris SP 07

Objet : Soutien aux éleveurs de Saône-et-Loire suite aux attaques du loup.

Les attaques de troupeaux en Saône-et-Loire ont concerné récemment près de 200 ovins.

Les Maires ruraux de Saône-et-Loire sont très attachés à l'activité d'élevage, vitale pour le territoire, ainsi qu'à la biodiversité riche en Clunisois.

Les dégâts liés à l'arrivée du loup sur notre territoire engendrent une colère forte du monde agricole, et notamment de nos éleveurs de moutons. Si rien n'est entrepris suffisamment rapidement pour mettre un terme aux pertes de bétail, nos éleveurs pourraient abandonner des territoires entiers à la friche, avec toutes les conséquences sociales, économiques et environnementales qui en découleraient.

C'est pourquoi nous demandons un soutien clair à nos éleveurs ovins, afin qu'ils puissent maintenir leurs activités :

- une information claire et précise sur les conduites à tenir en cas d'attaques ainsi que sur les autorisations de tirs délivrés et sur la bonne mise en œuvre des moyens de défense, notamment par la réalisation locale de formation,
- la prise en charge de l'intégralité des démarches administratives d'indemnisation et de demandes de tirs afin de ne pas surcharger des éleveurs déjà affectés,
- le financement complet des équipements de défense appropriés
- la prise en charge financière du fourrage et du paillage nécessaires en cas de retour des animaux en bâtiments.

Cela implique d'une part des moyens renforcés de prévention et de protection adaptés aux spécificités de l'élevage local, et d'autre part que les prélèvements de loup puissent être effectués de façon rapide et efficace, dès que des dommages sont constatés.

Enfin, il est indispensable que la non-protégeabilité de nombreuses exploitations puisse être reconnue au regard des modes de conduite de l'élevage, en évitant de demander aux éleveurs de remplir un dossier de 50 ou 100 pages...qui ferait la navette entre les différents services de l'Etat avant réponse.

Cette lettre est à nouveau un cri d'alarme pour la sauvegarde de notre territoire et de ses éleveurs. L'éleveur lui aussi doit être considéré et « protégé ».

Nous comptons sur votre compréhension et votre autorité pour que cessent ces massacres à répétition.

Vous remerciant par avance des mesures que vous voudrez bien prendre, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame le Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération.



Jean-François FARENC
Maire de BLANOT
Président U.M.C.R. 71